L'Abeille de la Nouvelle-Orléans

Bureaux : 72 rue de Chartres.

NOUVELLE-ORLEANS.

SAMEDI, 28 AOUT 1886.

Théâtre de l'Opera.

Tous nos remerciments à M. Prosper Lamal, qui a eu l'obligeance de nous communiquer la dépêche suivante, reçue par lui de Paris, hier à 12:30 :

"Regrets, pas engagés, prévions amis.
REINE."

Nous ne savons rien encore de la troupe de M. Maugé. Dans peu de jours, selon toute probabilité, le nouveau directeur nous fera connaître les artistes qu'il aura engagés pour les emplois de Mme et M. Reine, et la composition à peu près complète de son personnel.

West End.

Cette fois tout indique que la pluie ne se mettra point de la partie et que le temps favorisera la fête préparée par la Compagnie du West End. Fête pyrotechnique, à laquelle rien ne manquera, qui ne ressemblera nullement à celles qui l'ont précédée.

Le professeur Witte ne s'est pas contenté de faire exécuter un feu d'artifice d'une rare beauté, un ouvrage en trente parties, il a voulu aussi préparer au public d'une façon nouvelle. Dans ce but, des forts et des bateaux seront disposés sur le lac, en face même des élégantes bâtisses du West-End, et c'est sur eux qu'aura lieu le tir. Donc double effet : celui des pièces elles mêmes, et celui de leur réverbération, de leur quasi reproduction sur les eaux du Pontchartrain. L'idée a son prix et sera d'un très beau rapport, nous le gageons.

Le tir sera sous la direction du professeur Witte ; c'est donner l'assurance que le succès en sera complet.

Pas n'est besoin de redire les titres de la compagnie à la faveur publique ; ils sont trop manifestes pour qu'il soit utile d'y insister. Seulement, nous devons le rappeler, c'est le dernier feu d'artifice qu'elle offrira cette saison.

N'y manquez donc ne pas, car il est certainement aussi le plus beau qu'ait jamais fait exécuter la direction du West End.

MILNEBURG OPERA HOUSE.—A Milneburg, l'engagement s'est terminé hier, succède une troupe qui promet au public un beau répertoire de drame. Elle débutera ce soir même, par un drame des plus pathétiques : *L'Enfant de l'Ouest*, dont la distribution assure une bonne exécution.

Cette nouvelle compagnie jouera durant toute une semaine au Milneburg New Opera House.

Ajoutons que, chaque après-midi, l'orchestre du professeur Schindler donne un concert ; que ce même orchestre se fera entendre durant les entr'actes du drame et concert gratis.

ŒUVRE DE CHARITÉ.—Tout est prêt à l'Hôtel-Dieu, et les préparatifs n'y laissent pas été faits vaillamment. N'en doutez point, les trains du Vieux Lac (vieux style) seront, cette après-midi et ce soir, d'une longueur inaccoutumée. C'est aujourd'hui, en effet, que l'Association de Bienfaisance Mutuelle Italienne y donne un charmant rendez-vous à notre population. A ce rendez-vous on voudra être fidèle : pour la fête elle même et pour son objet, tout de charité.

La fête consistera en un concert-promenade qui commencera à 5 heures et on ne sait que le soir, immédiatement.

Quant à la destination de la recette, nous l'avons déjà dite : il s'agit de venir en aide aux Veuves et aux Orphelins de l'Association, et ceux-là sont nombreux. Si nombreux que, pour leur donner une assistance plus complète, il faut, chaque année, adresser semblable appel à la population de la Nouvelle-Orléans.

Les appels de ce genre ne restent jamais sans écho ; si la moyenne des fortunes n'est pas grande ici, le sentiment de la charité y est très répandu, très intense ; il en est peu qui ne trouvent pas moyen de faire sa part au pauvre, si modeste qu'elle soit. Ce sont ces petites contributions qui forment la riche aumône.

Nous souhaitons un beau résultat à cette belle fête.

AU JARDIN MAGNOLIA.—Cinq Sociétés Charitables, dont nous avons publié les noms il y a quelques jours, donnent après-demain lundi, une fête champêtre, sur laquelle nous appelons à nouveau l'attention. Celle là aussi a le bienfait en vue ; elle a été organisée afin de réaliser des fonds destinés à secourir des orphelins, des vieillards, dont les cinq associations rappelées plus haut ont pris charge.

Les besoins sont nombreux, et si généreusement qu'y pourvoient ces sociétaires, leurs ressources sont assez restreintes, et ils comptent qu'on se rendra à leur appel, afin d'alléger quelque peu l'accomplissement d'une tâche sans cesse renaissante.

La fête champêtre aura lieu au Jardin Magnolia ; il y aura pique-nique, jeux divers, concert-promenade, bal ; le tout pour 25 cents.

FORT ESPAGNOL.—Les soirées du samedi et du dimanche sont invariablement brillantes au Fort Espagnol. On est toujours sûr d'y rencontrer grande affluence et un monde excellent aussi. Le professeur Geo. Sontag, qui ne veut pas être en retard de courtoisie, prépare pour ces soirées là des programmes exceptionnellement choisis. Celui de ce soir est de ceux-là : corsé et intéressant.

—Le premier pique-nique complimentaire annuel du "Louisiana Brewing Company Pleasure Club" a lieu demain au Jardin Boudro, Milneburg. La fête sera de jour et de nuit. Le dernier train partira de Milneburg à une heure du matin.

UNE NOUVELLE FALSIFICATION.—On s'arrêtera l'art des falsifications ? A la Société d'Agriculture de Paris. M. Ladureau a signalé un curieux produit de laboratoire qui pourrait bien faire concurrence au sucre de canne et au sucre de betterave. C'est M. Fahlberg, de Leipzic, qui a retiré ce produit de la benzine ; il a un nom difficile à retenir. C'est la *anhydrosorthosulfamenbenzoïque* ou *sulfinide* benzoïque. Son pouvoir sucrant est égal à cent fois celui du saccharose. Il paraîtrait que M. Fahlberg compte en ce moment une grande usine en Allemagne pour la fabrication de ce produit. La *sulfinide* benzoïque serait un antiseptique puissant comme l'acide salicylique ; elle ne serait susceptible ni de fermentation ni d'assimilation ; elle passerait sans aucune modification à travers l'organisme humain ; on la retrouve intégralement dans les urines, et sa solubilité dans l'eau serait seulement de 4 grammes par litre à 15 degrés ; mais elle est très soluble dans l'alcool et dans la glycérine.

Ce nouveau composé laisse le champ libre aux falsificateurs. On pourrait facilement donner, par son intermédiaire, un pouvoir sucrant considérable aux glucoses cristallisées du commerce. Et, peu à peu, il serait à craindre que le sucre de canne et de betterave fût remplacé dans beaucoup de produits par par ce composé chimique. Il y a donc lieu, dès maintenant, de prendre des mesures contre l'introduction dans la consommation de ce pseudo-sucre.

POUR VINGT-SEPT SOUS.—Une scène d'un haut comique s'est passée, dans la soirée, boulevard Haussmann, au coin de la rue du Havre, à Paris.

Un brave ouvrier nommé T..., portant aux Halles, s'était assoupi sur un banc. Quand il se réveilla, il se trouva assis à côté avec une jeune femme d'un beau noir répondant au doux nom de Rosséda. On fit connaissance et elle lui expliqua qu'elle était née à Saint-Domingue, et que, pour son malheur, elle avait été amenée à Paris, où elle n'avait pu résister aux séductions de la grande ville. T..... s'apitoya, mais s'écarta de sa voisine qui, voyant du mépris dans ce mouvement, la gifla brusquement, la mine boudeuse. Lui, surpris de cet abandon précipité, fouilla dans ses poches. Son porte-monnaie avait disparu. Il se mit à la poursuite de Rosséda en criant : "Au voleur!"

Se voyant poursuivie de près, elle tomba dans les bras d'un individu qui passait. Elle lui expliqua qu'on voulait la battre et, lui prenant le bras, le força à marcher vers la gare Saint-Lazare. Il avait beau faire des gestes de dénégations, pousser des cris inarticulés ; elle n'entendait rien, il fallait marcher.

Les gardiens de la paix arrivèrent en même temps que T.....

Une bagarre eut lieu. T..... voulait reprendre son porte-monnaie, tandis que Rosséda se cramponnait à l'individu qu'elle venait de rencontrer et prétendait ne rien avoir volé.

Enfin, on arriva au poste, et là, tout s'expliqua..... le lendemain matin. L'individu rencontré par Rosséda et accaparé par elle était un sourd-muet, nommé J... Pendant la nuit, il avait crayonné, tant bien que mal, sa défense sur une feuille de papier. On le relâcha en lui faisant des excuses.

Quant au porte-monnaie, la cause de tout ce bruit, on le retrouva dans une des poches de Rosséda ; il contenait 1 fr. 95.

CHRONIQUE DE LA VILLE.

Nouvelle-Orléans, 28 août 1886.—Indications.—Pour la Louisiane : Beau temps, vents du sud, température stationnaire. Les rivières resteront à peu près stationnaires.

Température de 27 août 1886.
Thermomètre de R. SCHMUTZ, Opticien.

	Fahrenheit	Centigrade
6 heures du matin	78	26
Midi	95	35
3 P. M.	96	35 ½
6 P. M.	89	31 ½

Nlle-Orléans, 27 août 1886, 2 p. m.

Température (Fahrenheit) dans les villes suivantes :			
Atlanta	84	Nashville, Tenn.	89
Augusta, Ga	83	Pittsburg, Pa	83
Savannah, Ga	87	Cairo, Ill	93
Mobile, Ala	88	Davenport, Iowa	90
Montgomery, Ala	85	Dubuque, Iowa	93
Vicksburg, Miss	86	Keokuk, Iowa	91
Galveston, Tex	88	La Crosse, Wis	90
Indianola, Tex	—	St-Louis, Mo	86
Shreveport, La	92	St-Paul, Minn	84
Ogalalana, Tex	—	Leavenworth, Kan	87
Chattanooga, Tenn	89	Omaha, Neb	85
Cincinnati, O	87	Yankton, D. T	84
Louisville, Ky	91	Key West, Fla	88
Memphis, Tenn	82	Mile-Orléans La	88

MARIAGES, NAISSANCES ET DECES

Inscrits au Bureau de Santé dans les dernières 24 heures.

Mariages.

Henry J. Cendron à Mlle Corinne Lorel.
James Nicholas à Mlle Clotilde Arthur.
Francesco Manfre à Mlle Marghartita Picona.
Rufus Mitchell à Mlle Jennie Chandler.

Naissances.

Mme Louis B. Gorham, un garçon.
Mme John Weaver, une fille.
Mme Henry Kraus, une fille.
Mme Andrew Alt, un garçon.
Mme Joseph A. Declin, un garçon.
Mme John Salubra, un garçon.
Mme Francesco l'alminano, un garçon.
Mme Pierre Labat, un garçon.
Mme Charles Sylvestre, un garçon.
Mme Thomas W. Delchmann, une fille.
Mme Jos. C. De Lima, un garçon.
Mme Jacob Alt, une fille.

Décès.

Julia Woods, 1 mois, rue St André, près Clara.
John Jenkins, 70 ans, coin Flood et Moralès.
Charles Chestin, 60 ans, Canal Pandelly et Urquhart.
Mme Veuve Fulgence Rican, 80 ans, coin Laharpe et Johnson.
Joseph Keating, 85 ans, coin Français et Pâcer.
Mme Richard Sancho, 39 ans, coin Tricon et Bienvenu.
John Blake, 54 ans, rue Brainard, près Jackson.
Mary Allen, 72 ans, 178 rue Peniston.
Mlle Annie Shields, 25 ans, 256 rue Julia.
Katie A. Hogan, 22 ans, 206 rue Troisième.
Charles Letellier, 58 ans, 198 rue Chartres.
Mme Anne Farrell, 48 ans, 481 rue Lafayette.
Henriette Hanley, 20 mois, rue Howard, près Melpomène.
Joseph Corbell, 34 ans, 93 1/2 rue Frenet.
Josephine Diechmann, 3 mois, 199 Nouvelle Franklin.
Carrie Jackson, 5 tours, 31 rue Nouvelle-Orléans.
Margaret Williams, 10 mois, 21 rue Chippewa.

Ventes inscrites aux bureaux de l'annotateur des aliénations :

Thomas Haman à Michael Joyce, trois terrains dans le deuxième district, dans l'îlot borné par les rues Rochebleve, Dorgenois, Bienville et Douane.....$75

Jean Lewis à Patrick A. Finney, deux terrains dans le 1er district, dans l'îlot borné par les rues Miro, Galvez, Lafayette et Poydras.....$40

Mme Christophe Brunner à Auguste Fritz et sa femme, un îlot de terre dans le 6me district, dans l'îlot borné par les rues Camp, Webster, Magasins et Fleurde-Lis, avec maison.....$3,000

Commercial Homestead Association à John D. Preston, une portion de terre dans le 4me district, dans l'îlot borné par les rues l'arondelet, Deuxième, Troisième et Baronne.....$1,200

Augustine Bacchus, Noël Jacques Bacchus à Rafael Roig, un terrain dans le 3me district, dans l'îlot borné par les rues Bagatelle, Union, Marais et St-Claude.....$800 00

Charles Rhodes et als à Hartholume Pico, six terrains dans le 6me district, dans l'îlot borné par les rues Prytanée, Aliné, Foucher et St-Charles.$3,500 00

Peoples Homestead Association à Mme Thomas Jefferson Carver, une portion de terre dans le 6me district, dans l'îlot borné par l'avenue de la Louisiane, les rues Camp, Delachaise et Magasins.....$4000

Cour Civile de District.—Mme Marie King contre —. Perati et autres—Procès pour $5,240 de dommages intentés à M. Perati, marchand de fruits, pour avoir laissé traîner sur le trottoir une peau de banane, sur laquelle aurait glissé la demanderesse.

Rosa Bertie, demande le divorce contre son mari M. Michel Wagner.

Antonio Augusti demande a être mis en possession d'une propriété achetée par lui, rue Perdido.

Cour Criminelle de District.—Section B—juge Baker.

Richard Donohay accusé de vol avec effraction a été acquitté.

Richard Talbot pour vol a été condamné à 4 mois de Pénitencier.

Philippe Munch pour vol a été mis sous caution de $500.

La cour a ajourné jusqu'au 1er décembre.

Cour du recorder Davey.—Julia Robertson, vagabondage envoyé à la maison du Bon Pasteur.

Marie O'Connor, legé vol, $250 de caution.

Louisa Ross, vol, envoyée devant la cour criminelle sous caution de $250.

Cour du recorder Burthe.—Juge Sambola.—Jos. Herrison, voies de fait, $10 on 20 jours.

Mamie Lewis, ivresse, $2 50 ou 5 jours.

Emma Brodie, Emma Young, bataille et bris de paix, $5 ou 10 jours.

Dominique Geralichi, violation de l'ordonnance qui défend de colporter sans licence, $2 50 ou 5 jours.

Jos Catavritche, colportage sans licence, $2 50 ou 5 jours.

Chute.—Lundi dernier, à 6 heures du soir, une femme de 77 ans, la veuve Anna Toy, est tombée à travers une trappe laissée ouverte par négligence, du premier étage au rez-de-chaussée, d'une hauteur de 30 pieds environ. Dans sa chute elle s'est cassé le bras droit auprès du coude. Cet accident lui est arrivé chez elle, au Casino situé au coin des rues Conti et Chartres. Elle a été soignée par les docteurs Gill et Pratt.

Tentative de suicide.—Hier matin, à 10 heures 20, une femme de 22 ans, qui était ivre, a tenté de se suicider en se jetant dans le fleuve au pied de la rue Gaiennie ; elle a été repêchée par les officiers Asher et Scoulan qui l'ont mise en état d'arrestation et conduite au poste de police où ils ont porté contre elle la double accusations d'ivresse et de tentative de suicide.

Déraillement.—Un train de marchandises de la ligne du Mississippi Valley a déraillé jeudi soir à 2 milles de la station St Gabriel. Six cars ont été renversés. Les dommages sont très minimes.

La voie a été rendue à la circulation peu de temps après, le personnel nécessaire pour la déblayer ayant été trouvé à la station et s'étant mis à l'œuvre immédiatement.

Vol.—Dans la nuit de Jeudi à vendredi, les voleurs ont soustrait à M. F. Theisman, encoignure Quatrième et Constance, trois douzaines de poules.

Renversée par une voiture.—Jeudi soir, une petite fille du nom de Kate O'Conner, qui jouait dans la rue en face la demeure de ses parents, rue St. André No. 78, a été renversée et légèrement blessée par une voiture de boulanger.

Mort à la prison de paroisse.—Henri Beaumont alias Le Comte, qui attendait à la prison de paroisse sa comparution devant la cour criminelle, pour faux, est mort d'une maladie de cœur, dans la nuit de jeudi à vendredi.

Il avait le 8 mai dernier signé du nom de M. Boesier de la "Mascotte" un chèque sur la "Citizen's Bank".

Il était âgé de 59 ans, et Belge de nationalité.

Mort à la prison de police.—Un nommé Gustave Walker, natif des Etats-Unis et âgé de 75 ans, est mort de débilité jeudi à la prison de police.

Attaque de nerfs.—Hier, à huit heures du matin, une femme du nom de Lena Zeigler, qui habite au coin des rues Général Taylor et Tchoupitoulas, prise d'une attaque de nerfs, a passé son poing à travers une vitrine et s'est fait au bras huit coupures dont une très profonde. Elle a été soignée par le docteur Milner.

Mort d'un autre prisonnier.—Un nommé John Daly, un convict est mort mercredi dernier de la fièvre de marais, sur la ligne du chemin de fer de Meridian, Shreveport, Vicksburg.

Il avait été condamné au mois de mars 1885, à 2 ans de travaux forcés pour vol.

Autre chute.—Hier à 6 heures du soir, un nommé Henry Ellman, qui a été projeté hors d'une voiture qu'il conduisait au coin des rues Spain et Levée, s'est causé la jambe gauche dans sa chute.

Il a été transporté dans la voiture d'ambulance, chez lui, encoignure Louisa et Bourgogne.

Chute mortelle.—Nous apprenons, dans nos correspondances de Saint-Louis, qu'un artiste de la Nouvelle-Orléans, qui y a acquis une grande popularité, et dont le talent a été souvent apprécié par le public de cette ville, est mort, il y a quelques jours, d'une chute faite du haut d'un échafaudage, dans la rue de Chartres et le passage de la Bourse. Nul n'est mieux tenu, nul n'est mieux dirigé et c'est une dame qui en est la propriétaire, la directrice. Madame Zimmermann — on nous en dit assez par lui-même et il n'est pas de consommateur qui, ayant pénétré, une fois, dans cette excellente maison, n'éprouve le besoin d'y revenir. Mme Zimmermann est adorée de sa clientèle et cela se conçoit ; elle est pour tous d'une amabilité, d'une prévenance sans égales. Aussi, quand on a su, dans le quartier, qu'elle allait entrer dans sa cinquantième année, chacun s'est-il empressé de lui faire fête et voilà comment s'est improvisée la jolie soirée qui a eu lieu, hier, au Colisée. M. Spor s'était hâté d'accourir, avec son charmant orchestre, pour donner plus d'éclat à la fête. Un grand nombre d'amis s'étaient réunis dans la grande salle du rez-de-chaussée et dans le parterre, privé de derrière. Nous y avons remarqué M. et Mme Meyer, Mme F. Roth et Mlle Emma Roth, Mme J. Van Vranken, M. J. Van Vranken, Mlle J. Moran, M. et Mme H. Billard, M. Geo. Müller, M. J. A. Zimmermann, elle de l'héroïne de la réunion, qui était rayonnant de joie; M. E. Lambert et Mr. Monstier.

A 10 heures et demie, la fête était pleine d'animation et l'orchestre de M. Spor, exécutait brillamment le Home Sweet Home, suivi que la Marseillaise.

Jolie soirée dont Mme Zimmermann doit être fière ; elle lui montre en quelle estime la tient la population du Second District.

Vol.—Hier, à 1 heure du matin, un nommé David Kaufman, employé par M. Herwig, propriétaire du Nicholl's Lunch House, rue du Camp, entre Natchez et Gravier, a été incarcéré à la station centrale sous l'inculpation de vol.

M. Herwig s'était plaint en effet de la disparition réitérée de ses nappes et serviettes ; aussi avant-hier soir une surveillance active fut exercée aux abords de la maison et le gardieu Casil, qui était de guet, aperçut un nommé Quinn, officier de la police Farrell, qui recevait des étages supérieurs d'où il lui était lancé un paquet assez volumineux.

Les agents ont fait l'intérieur du restaurant et ont arrêté Kaufman, qui venait de lancer le paquet. Il a été écroué à la station de police ainsi que Quinn, et M. Herwig va porter contre eux l'accusation de vol.

Kaufman prétend que le paquet ne contenait que du pain et de la viande destinés à Quinn ; il déclare connaître l'auteur des vols de linge et d'argenterie commis antérieurement.

Mort subite.—Hier, une italienne âgée de 31 ans, Mme Gaitor Randoza, qui habitait Carrollton est morte subitement rue Franklin No 172 1/2, à 10 heures 30 du matin.

Stephen Johnson, un homme de couleur, est mort hier à 7 h. 30 du soir, rue Lafayette No 478, sans soins médicaux. Le coroner a été averti.

Arrestations.—Ont été arrêtés :

Julia Robertson, vagabondage, coin Lafayette et Carrondelet.

Patrick Brown, ivresse, coin Lafayette et Caroudelet.

M. Lucas, attaque et blessures, 52 8. Remparts.

Yake Spoler, insultes, abus et menaces, rue St. Charles près Perdido.

Emma Brown, ivresse, coin Lafayette et Franklin.

Laura Casey, violation de l'ordonnance 7325 coin des rues St. Joseph et Peters.

Bridget Cavanagh, ivresse, coin Julie et Magasins.

Isidore Lewis, à la statue de Clay, Frank Gray, coin Remparts et Poydras, et Iron Tray, coin Penn et Poydras, tous trois pour ivresse.

Pardonné.—Charles Johnson, qui avait été condamné en 1881 à 20 ans de travaux forcés, vient d'être pardonné après avoir fait 5 ans de sa peine.

Paragraphes.—Charles Lattas, et Anthony Barbaro, 2 italiens ont été arrêtés pour colporter sans licence.

—Herman Levy, un gardien privé a été arrêté au coin des rues Léontine et Lévée pour avoir obstrué le trottoir.

—Un nommé Henry White, trouvé malade au coin des rues Magnolia et Calliope a été envoyé à l'Hôpital.

—Le coroner a été appelé au coin des rues Franklin et Poydras, pour visiter le corps d'une femme morte subitement hier à 11 heures.

—Hier, à 3 heures de l'après-midi, le nouveau bâtiment situé au coin de l'avenue Tulane et de la rue Villeré, bâtiment destiné au corps d'ambulance de la ville, a été inauguré par les administrateurs.

Cette organisation, qui depuis sa fondation a rendu de nombreux et signalés services, dans la population qui lui est très reconnaissante, trouvera dans ce nouveau local bien des améliorations, bien des commodités qui lui faciliteront sa tâche.

Liste des passagers partis le 28 août, pour Bordeaux, par "Le Chateau-Margaux"

Général Mott consul des Etats Unis à Toulon. Mlle C. Hollingsworth, M. et Mme J. A Portuondo, M. Thibodaux, M. Stanton, Mlle Covey, M. G. Curé, Mme J. Salomon, Master René Salomon, M. Louis Chabrau M. Ferret, Mme S. Ribouix, Mlle Harouny, Sœur Marie et orphelins.

Le verre perforé.

—Il a figuré, dernièrement, à l'Exposition d'hygiène de Paris, des vitres qui ont attiré l'attention des visiteurs.

Les MM. Appert ont inventé le *verre perforé* et ils fabriquent des vitres percées de trous coniques qui donnent accès à l'air extérieur sans produire aucun courant gênant.

Le trou *conique* permet effectivement l'introduction de l'air, et évite tout courant. Le filet d'air diverge à l'intérieur, s'épanouit le long de la vitre, en haut et en bas, de sorte qu'à quelques décimètres de distance on ne ressent aucune sensation désagréable. L'air se mélange avec la vapeur ambiante. On peut s'en convaincre par une expérience bien simple. Soufflez par un trou cylindrique, de façon à envoyer l'air sur une bougie ; l'air fait projection et éteint la flamme. Soufflez au contraire par un trou conique, la flamme résiste ; elle est même attirée loin d'être repoussée ; c'est que le courant d'air, en divergeant, agit par entraînement sur l'air ambiant, qui par attiré vers l'ouverture du cône.

Les nouvelles vitres perforées de MM. Appert, Geneste et Herscher comprennent 5,000 trous par mètre carré. Ces trous ont une section de 3 millimètres ; ils sont espacés de 15 millimètres d'axe en axe, et le verre a 3mm 15 d'épaisseur. Il en est ainsi d'un modèle plus fort, de 5 millimètres d'épaisseur avec des trous de 4 millimètres espacés de 20 millimètres. Les verres présentent une surface ouverte de 3 décimètres carrés par mètre carré. Cette fabrication a présenté de grandes difficultés. MM. Appert ont résolu le problème, non pas en perforant des trous mais en les produisant pendant le moulage. On verse le verre liquide sur une table en métal, garnie de saillies correspondant aux trous à obtenir. On exerce sur le verre une pression au rouleau et le liquide épouse en se refroidissant les saillies. Les trous restent bouchés d'un côté par une petite lame de verre de un cinquième de millimètre. On l'enlève facilement à l'aide du foret. Une ouvrière peut déboucher au moins 2000 trous à l'heure avec un foret tournant à 750 tours par minute. L'ensemble des procédés adoptés permet de fabriquer le verre perforé à un prix relativement très réduit.

Ces nouvelles vitres remplacent avantageusement les vasistas, les briques perforées, etc. Elles doivent être posées, selon l'opinion très correcte de M. Tréhat, à 2m 50 du sol pour ne pas gêner les occupants d'une pièce, à la partie supérieure des hautes fenêtres, dans les impostes, etc. ; fabriquées en verre translucide si l'on veut et même coloré, elles garantissent l'intérieur contre les regards plongeants, tout en laissant pénétrer la lumière. On en sert déjà dans les écoles, dans les salles de réunion, cafés, cercles, etc. M. Lavazzari, dans le dispensaire fondé par Mme Isaac Pereire à Levallois-Perret, en a établi dans les impostes et dans les plafonds. Dans nos appartements, elles ne peuvent être recommandées pour les cuisines, cabinets de toilette, etc. Et nous ne voyons pas pourquoi on ne s'en servirait pas tout aussi bien dans les chambres à coucher. On peut en effet les installer en double l'un contre l'autre, de façon que par un léger déplacement on empêche les trous de communiquer. Dès lors toute entrée d'air extérieur est évitée quand la température extérieure devient désagréable.

Peut-être le *verre perforé* nous habituera-t-il, peu à peu, à laisser toute communication libre entre nos appartements et l'atmosphère ; c'est un commencement. En tout cas, s'est un procédé d'aération excellent, très simple et très commode, et une garantie sérieuse contre le défaut d'air qui nous vaut, chaque année, dans les grandes villes, tant d'anémiques et même de phtisiques.

DEPECHES

TÉLÉGRAPHIQUES

TRANSMISES A L'ABEILLE

FRANCE.

Paris, 27 août—Le trois pour cent est coté à 82 francs 52 centimes.

Le cabinet français.

Paris, 27 sont—Le cabinet discutera demain la question relative au Vatican.

Le journal le Temps dit qu'il apprend qu'il est probable qu'un arrangement sera effectué.

La France et le Madagascar—Le journal le "Temps".

Paris, 27 août—M. Willoughby, qui vient d'arriver du Madagascar en cette ville, a eu une conférence avec le premier ministre, M. de Freycinet, au sujet du nouvel emprunt malgache contracté à Paris.

Le journal le *Temps* publie une entrevue avec M. Willoughby, au cours de laquelle celui-ci a déclaré que le peuple Hovas a des sympathies pour la France.

Les relations entre les missionnaires protestants et les autorité du Madagascar sont excellentes.

Le Madagascar et la France.

Londres, 27 août—Des dépêches du Madagascar rapportent que les Malgaches négocient avec un syndicat de banquiers anglais, afin d'obtenir de l'argent pour payer les réclamations d'indemnités françaises et en finir avec l'occupation française à Tamatave.

Les dépêches ajoutent que les hovas font tout ce qu'ils peuvent pour briser le traité avec la France, malgré les rapports contraires des français.

BULGARIE ET RUSSIE.

Un chef d'œuvre de duplicité politique.

Berlin, 27 août.—M. de Giers, ministre des affaires étrangères russe, a lancé hier, de Franzensbam, Bohême, où il se trouve actuellement, une circulaire, par laquelle il explique le rôle de la Russie relativement aux complications survenues récemment en Bulgarie. M. de Giers déclare que la Russie ne pourrait, en aucun cas, approuver les faits se rattachant à l'abdication du prince Alexandre.

Les bulgares qui ont aidé à la déposition du prince Alexandre continue M. de Giers, ont indubitablement obéi à leurs sentiments naturels ; ils ont voulu écarter ainsi les obstacles qui embarrassaient l'union des bulgares—libérés au prix de sacrifices lourds, généreux—et de leurs conjénères, les russes.

La circulaire contient ensuite le passage que voici : "Néanmoins dès que nous avons appris combien nos dispositions étaient mal interprétées, nous avons envoyé à nos agents en Bulgarie, des instructions leur enjoignant d'user de toute leur influence, afin d'amener la contrepartie de ce qui était survenu, et de ne pas laisser la trace du soupçon que la Russie eût exercé la moindre pression en cette affaire. Les bulgares, par leur attitude en présence de la déposition, ont manifesté l'étendue de leurs sympathies pour leur libérateur ; mais en se conformant à notre vœu, en renversant le gouvernement provisoire, en rappelant le prince Alexandre, ils ont témoigné de leur profond dévouement à la Russie.

"Ils ont rendu indissoluble le lien qui unit la Russie et la Bulgarie ; ils se sont élevés au plus haut degré de la loyauté, ils ont prouvé leur plus haut respect pour ces principes d'ordre et de stabilité monarchiques dont la Russie est le représentant constant et réolu.

"Telle est la clé qui explique le conflit apparent des événements survenus en Bulgarie. Quand nous aurons une entrevue avec le chancelier allemand, nous expliquerons ces événements, et la nature d'un coup d'œil de cet homme d'Etat ainsi nous laisse espérer qu'il appréciera complètement le sacrifice récemment consenti par la Russie, en faveur de la Bulgarie, dans l'intérêt de la paix, dans l'intérêt du maintien des principes monarchiques.

"Nous espérons qu'il prêtera l'aide puissante de ses conseils à l'effet d'établir définitivement l'ordre en Bulgarie, ordre auquel la paix de l'Orient est intimement lié. Ce que la Bulgarie a fait dans une heure d'excitation irréfléchie, a été pleinement réparé, grâce à l'influence russe.

"En conséquence, ne convient il pas que la question soit maintenant réglée sous une forme définitive, légale, loyale ?

"Je puis même entretenir l'espoir que le prince Alexandre, dont nous apprécions les hautes qualités, et qui malheureusement est devenu le jouet d'influences auxquelles il n'a pas pu s'opposer dans les premiers instants, reconnaîtra, dis-je, l'espoir que le prince Alexandre, par respect des faits accomplis, et après avoir froidement jugé la situation, renouvellera, de son propre mouvement, et sans aucune pression, l'acte de son abdication, qui lui fut imposée dans des circonstances que nous avons été les premiers à regretter, et dont sous nous avons provoqué la contrepartie.

"En agissant avec les puissances amies, nous pourrons loyalement, équitablement rétablir l'équilibre entre les intérêts en conflit de l'Orient, et garantir nos droits légitimes en Bulgarie contre toute éventualité ; nous pourrons donner à la paix de l'Europe une base nouvelle et solide, et nous nous montrerons de la forte garantie de notre amitié pour les Etats voisins, aussi bien que pour les puissances européennes en général." (Décidément Escobard et sa casuistique ne sont pas morts. M. de Giers en est un disciple excellemment réussi. Très fort le premier ministre russe ! A la queue le venin, n'est-ce pas, M. de Giers ?—NOTE DU TRADUCTEUR.)

Le Prince Bismarck et M. de Giers.

Franzenabad, 27 août—Le prince Bismarck et M. De Giers se sont réunis aujourd'hui et ont conféré pendant une heure et demie. La nature de l'entrevue a été entièrement diplomatique.

Suivant le communiqué fait, a été l'hôte du prince Bismarck et a assisté à un goûter chez ce dernier.

Le chancelier est ensuite parti pour Berlin.

Le crise bulgare—Le prince Alexandre

Londres, 27 sont—Des informations authentiques ont enfin été reçues ici relativement aux mouvements du prince Alexandre de Bulgarie.

Il a débarqué mercredi à Reni, dans la province russe de Bessarabie. En quittant le yacht qui l'a transporté en cette ville, il a prononcé une courte allocution pour faire ses adieux au commandant et a son escrire.

Il a exprimé son regret de quitter la Bulgarie, et a déclaré qu'il ne cesserait jamais de prendre un intérêt profond à l'avenir de celle-ci.

Le prince a ajouté qu'il n'avait pas de désir plus grand que le bonheur et la prospérité de la Bulgarie. Il a toujours travaillé avec ardeur et amour pour atteindre ce but.

Mon désir le plus sincère en ce moment, a-t-il ajouté, est que la Bulgarie choisisse un autre prince pour la gouverner ; prince qui soit dévoué à la prospérité et au bonheur de ce pays.

Londres, 27 août.—Le prince Alexandre était attendu hier après-midi à Lemburg, où se trouvent les délégués envoyés par l'armée et le peuple, pour exposer au prince la situation actuelle en Bulgarie et l'inviter à reprendre les rênes du gouvernement.

Les gardes sont presque unanimes à demander le retour du prince à Rustchuk.

Comme résultat de la décision des partisans du prince Alexandre à Sofia et à Tarnova, un conseil de régence a été formé, composé de MM. Stambouloff, Glovetchoff et Nattchovics.

Le roi. Moulkouroff a été nommé commandant en chef, tant que durera l'état de siège.

Le Prince Alexandre—Le Comte Kalnoky.

Berlin, 27 août—Le prince Alexandre est arrivé à Breslau.

Le comte Kalnoky, ministre des affaires étrangères d'Autriche, assistera aujourd'hui à la Conférence qui aura lieu entre M. de Giers et le prince Bismarck.

Assemblées en faveur du Prince Alexandre.

Londres. 27 août—A une grande assemblée tenue à Shyiro, Roumélie, il a été unanimement résolu d'appuyer le Prince Alexandre.

Des copies de la résolution ont été envoyées aux ministres des puissances étrangères à Bucharest.

L'état entre assemblée, qui a eu lieu à Kazanlik, Roumélie, a envoyé un télégramme au czar, l'implorant d'étendre ses faveurs à la Bulgarie.

Dans cette réponse le czar leur donne l'assurance de son bon vouloir envers les Bulgares, et conseille vivement maintenir l'ordre. Les agents russes les aideront à le faire.

Le phylloxera en France

Perrigny, le 4 août 1886.

Monsieur le rédacteur,

Je m'empresse de vous communiquer les heureux résultats des expériences que je viens de faire dans deux de mes vignes, situées à Perrigny, pour détruire le phylloxera.

Le traitement a eu lieu pour l'une le 24 et pour l'autre le 30 juillet dernier ; il consiste en un ou deux litres d'eau contenant en dissolution de un à six grammes d'aloès. Par exception et à titre d'essai, j'ai employé sur un cep qui renfermait un très grand nombre de phylloxeras 20 grammes d'aloès et cinq litres d'eau.

Afin de faciliter le contact du liquide avec les racines et d'éviter l'évaporation, j'avais enlevé autour des ceps un peu de terre que j'ai replacée ensuite.

Voici les résultats que je viens de constater :

Sur les racines des ceps traités avec un gramme d'aloès, la moitié environ des tubercules produits par les phylloxeras sont noirs, dégonflés et sans sève ; il n'y reste aucun insecte vivant. Quelques-uns commencent à noircir et à devenir plus mous, soit tout de même leur longueur, soit tout d'abord à la partie la plus voisine des racines ; on remarque encore sur ces tubercules des phylloxeras, dont quelques-uns enflés et péris. Enfin les autres tubercules paraissent encore pleins de sève et portant des insectes pleins.

Mêmes résultats pour les ceps soignés avec 2 on 3 grammes d'aloès, avec cette différence toutefois que les deux tiers au lieu de la moitié des tubercules sont noirs, sans sève et dépourvus de tout phylloxera.

Sur les racines de ceps qui ont été traités au moyen de six grammes d'aloès il ne reste guère que la centième partie des tubercules qui aient encore un peu vertu, et pourrus d'insectes, les uns vivants, les autres morts. Tout le reste a péri.

Il est à présumer que l'insecticide employé, qui n'est pas volatil, continue à produire son effet et que les résultats qu'on obtiendra dans quelques jours seront encore plus concluants.

Enfin, sur le cep qui a été traité avec 20 grammes d'aloès et cinq litres d'eau, il n'existe plus de phylloxeras ; ils ont tous été détruits sans exception.

L'aloès serait il l'insecticide destiné à détruire le phylloxera ? Les faits relatés plus haut semblent le constater. Il n'est ni rare ni cher : son emploi est facile et ne présente aucun danger ; en un mot, le procédé est pratique.

Si ce n'est pas trop exiger, j'invite les personnes qui constateront mon procédé à me tenir au courant des résultats qu'elles auront obtenus.

Agréez, etc.

L. GALLIEN,
Agent-voyer cantonal à Perrigny (Jura).

Dix-neuvième état de situation annuel

DE LA

Compagnie d'Assurances Germania

De la Nouvelle-Orléans.

CONFORMÉMENT aux dispositions de sa charte, la compagnie publie l'exposé suivant pour l'année expirant le 31 décembre 1885.

Primes sur les risques d'incendies	$179 004 81
Primes sur les risques de mer	4,885 18